

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Rapport annuel d'activités 2009 - Information du Conseil Municipal

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a rendu obligatoire pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, la transmission d'un rapport d'activité relatif à l'exercice écoulé à toutes les communes qui les constituent.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport d'activités, accompagné du compte administratif, doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Le document réalisé par le Grand Besançon, intitulé «Rapport d'activités 2009» a été communiqué à tous les Conseillers Municipaux. Il présente de manière synthétique l'activité par secteur de compétence, ainsi que les données financières correspondantes.

Parmi les dossiers portés par le Grand Besançon en 2009, on peut rappeler les principales actions et réalisations dans les différents secteurs de compétence de l'agglomération :

▪ Aménagement et attractivité du territoire

En matière d'infrastructures ferroviaires, 2009 a été marquée par l'achèvement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un service de desserte du Nord de l'agglomération, avec la création de haltes ferroviaires sur l'axe gare Besançon - Franche-Comté TGV / Gare Viotte. La réalisation de la future gare TGV a été engagée en avril 2009.

L'aménagement de parcs d'activités a été concrétisé par les premiers travaux d'implantation sur le Parc de l'Echange et la commercialisation de 1,2 ha sur les zones Eurespace de Serre-les-Sapins et Dannemarie-sur-Crête. Les études préalables à la création du Parc Tertiaire d'Auxon ont été poursuivies.

▪ Transport et accessibilité

L'accord du Gouvernement pour financer la première ligne de tramway obtenu, le dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été déposé. Suite à l'avis défavorable donné par le Préfet, le Conseil Communautaire a décidé fin 2009 de suspendre l'étude du tracé par le centre-ville et de réaliser de nouvelles études sur un tracé par les quais.

▪ Environnement

De nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement, et notamment en matière de politique énergétique ont été réalisées. Le lancement du Plan Climat Energie Territorial en octobre 2009 est à noter.

▪ Equilibre et solidarité

L'engagement de la Communauté en matière d'habitat s'est notamment traduit par le cofinancement de 173 logements locatifs publics et une aide apportée au diagnostic de 1 117 logements locatifs publics. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portant sur les 59 communes de l'agglomération a été mise en œuvre pour une période de 3 ans, en lien avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Département du Doubs.

En matière de politique d'accès à l'emploi, le Grand Besançon s'est renforcé avec le transfert de la Mission Locale de Besançon.

▪ Tourisme et Culture

L'Agglomération a engagé l'élaboration d'un schéma de développement touristique, conjointement avec la Ville de Besançon. En matière de tourisme fluvial, les haltes de Besançon et de Deluz ont été achevées, ce qui permet au Grand Besançon d'offrir avec la Halte Saint-Paul, une infrastructure nautique constituée de trois équipements. L'aménagement de sentiers de randonnée a conduit au balisage de 170 km d'itinéraires sur le secteur du Plateau.

La politique de développement de l'enseignement musical s'est poursuivie, notamment avec le lancement de l'élaboration d'un projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional. Cette démarche a été engagée dans la perspective de sa future installation au sein de la Cité des Arts et de la Culture.

En matière d'organisation administrative, la mutualisation des fonctions RH a été conduite avec la Ville de Besançon et le CCAS de Besançon. Cette mutualisation s'est traduite par le regroupement des agents des trois services RH existants en un pôle Ressources Humaines, rattaché à la Ville de Besançon. Au-delà de l'économie d'échelle réalisée, cette mutualisation permet de tendre vers une forte cohérence des politiques de gestion des ressources humaines, et d'améliorer l'offre de services aux trois administrations.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de ces documents.

«M. Pascal BONNET : On ne va pas refaire ici le débat du Tram, il y a eu un vote démocratique, je le respecte même si je garde une perplexité et des inquiétudes. Simplement dans ce rapport vous évoquez dans l'ordre de présentation, l'aménagement et l'attractivité du territoire et transport et accessibilité. Je crois que justement on est là dans une question cruciale qui est celle de l'aménagement et l'attractivité de notre territoire en lien aussi avec la question des transports. Vous présentez le tramway comme un élément d'attractivité, on doute de sa qualité d'élément d'aménagement homogène du territoire et cela pose la question dans le cadre du TCSP au sens plus large, de l'axe Nord-Sud qui est plutôt ferroviaire. Je voudrais savoir, à ce titre, en tant que Maire de Besançon et Président de l'Agglomération, quelle position vous avez sur le délai qu'on nous propose pour la réalisation de la halte Porte de Vesoul qui est un élément important de développement de notre agglomération, la question aussi du cadencement de la partie Sud depuis le plateau vers le centre-ville et la question d'éventualité d'une halte ferroviaire à Rivotte qui pourrait être un élément de développement de la partie de la boucle qui sera moins desservie par le Tram, voilà ce que je voulais vous demander.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, ce que j'ai à dire est en effet complémentaire, Pascal étant plus tactique et moi un peu plus stratégique. Et oui il faut bien appeler les choses comme elles sont, vous restez dans le domaine de l'argumentaire même si c'est horrible quelques fois mais j'ai mal à mon Besançon si je puis dire.

Alors au bilan de l'activité de l'Agglo, il manque un chapitre peut-être un peu abstrait mais tellement important pour l'avenir, le chapitre du bilan de votre prospective en terme d'organisation du bassin de vie, de structuration du bassin de vie qui englobe notre ville bien sûr, le Grand Besançon, cinq communautés de communes de l'Agglomération jusqu'aux rives de l'Ognon et pour terminer le Sud de la Haute-Saône. Ça manque et ça m'étonne. Ce n'est pas faute de vous avoir fait des propositions. Pendant des années j'ai répété qu'il fallait étudier une structure de pays. Ça faisait rire certains de mes collègues parce qu'ils n'attachaient à ce mot qu'un sens folklorique. Je rappelle que c'est une structure de coopération entre collectivités publiques, communes, départements et qui a l'intérêt d'associer aussi les acteurs d'économie mixte.

Comme je suis membre du conseil du Syndicat Mixte de cohérence territoriale j'ai plaidé aussi souvent dans cette enceinte pour un SCOT inter-départemental mais les réponses sont toujours les mêmes : «vous faites de la politique politicienne. Il y a une opposition, il n'y a pas de propositions» et comme disait Yves-Michel DAHOUI au mois de juillet «Jean ROSSELOT n'a pas d'idées». Sauf que les

idées, elles sont venues par le hasard du calendrier, de deux très hautes autorités qui se sont exprimées récemment, je dirais deux agences de notation qui vous notent sur ce plan-là. Je veux parler du Président du Conseil Général de Haute-Saône et du Préfet de Région. Deux secondes pour donner l'essentiel de ce qu'ils nous disent, c'est quand même très important.

J'avais décelé il y a deux ans à un colloque au CDN l'amertume d'un Yves KRATTINGER face à notre immobilisme. Il avait dit «il n'y a rien au bout du TGV», c'était un reproche en creux. Michel LOYAT m'avait dit que je mentais, vous aussi d'ailleurs un petit peu, mais ce que j'ai lu aujourd'hui me confirme dans l'idée que j'avais bien entendu.

Je reprends cinq points très rapidement de ce qu'il dit dans son interview à un mensuel bisontin. «Je souhaite que Besançon joue le partenariat avec la Haute-Saône» premièrement. Deuxièmement «il n'y a pas de véritable ambition de la part des élus du Doubs», c'est lui qui parle et il n'est pas de l'UMP, en l'espèce les élus du Doubs, on voit bien de qui il s'agit. Troisièmement «nous devons nous fédérer», s'il le dit c'est qu'il n'y a rien encore d'engagé «au bénéfice de la réussite de ce territoire du Nord de l'agglomération et du Sud de la Haute-Saône». Quatrièmement «je veux savoir comment Besançon regarde notre territoire». Et cinquièmement «si nous partageons la même vision de l'avenir, nous n'aurons pas de mal à construire une structure». Ce qui m'a toujours étonné, avec autant de collaborateurs, une cinquantaine de, adjoints ici, vice-présidents à l'Agglomération, c'est l'absence de cette approche, d'identifier, de faire partager des diagnostics avec les élus, surtout quand ils sont intelligents comme ça du Sud du territoire, cela m'a toujours laissé perplexe. Je vous ai posé une question écrite, j'ai respecté les formes, il y a plus d'un an, à l'Agglomération.

Quelle meilleure expertise peut-il y avoir Monsieur le Maire que celle d'un des plus hauts administrateurs territoriaux de l'Etat, un Préfet de Région qui arrive et qui pose un regard neuf sur le territoire à la rencontre duquel il va, quelle meilleure expertise peut-il y avoir ? Le Préfet de Région, Préfet du Doubs est allé livrer ses premières impressions sur le territoire qu'il a à administrer aux élus du département, de son département, le lundi 18 octobre. Je serai très très bref. Dans un petit encart de la presse du mardi 19, j'ai lu ceci : «il faut être capable de mettre en place un schéma de cohérence territorial inter-départemental. C'est avoir les bonnes réponses pour les routiers, le ferroviaire, l'aménagement et le développement que de faire cela». Lui il applique le paradigme et cela il faudrait bien que vous puissiez vous le mettre en tête, selon lequel les territoires de problème ne sont pas les territoires de solution. On a des problèmes de développement à Besançon dans l'Agglo, les solutions à ces problèmes dépassent Besançon et l'Agglo, il faut vraiment le comprendre. Et il ajoute ceci «je réunirai avant la fin de l'année tous les acteurs concernés Monsieur le Maire, je vous le dis en toute amitié», c'est vraiment dommage que ce ne soit pas vous.

M. LE MAIRE : Est-ce que je peux vous répondre ?

M. Jean ROSSELOT : Je voudrais terminer s'il vous plaît, car comme le dit encore KRATTINGER, la LGV Rhin-Rhône place la capitale régionale dans une situation privilégiée. Cette ligne nous donne une position clé et fondamentale entre Strasbourg et Lyon. Combien de fois je vous ai expliqué qu'il y a neuf villes à l'Est, je vous ai même fait une proposition de collaboration, de prendre en main cette question d'approcher les élus de Haute-Saône. Votre vice-président en charge du problème, Raymond REYLE, qu'on est allé voir n'a pas été d'accord pour nous suivre. Alors je suis quand même malheureux, nous avons dix ans d'existence, cela fait quand même quatre, cinq ans que l'opposition, bien qu'elle n'ait pas d'idées, vous propose de lancer cette réflexion sur la structure d'un pays et tout cela finit par cette leçon que vous assène M. KRATTINGER qui est quand même Président du Conseil Général de Haute-Saône et Sénateur. Il est un animateur distingué du développement de son territoire et vous vous laissez asséner des leçons pareilles alors qu'il n'y avait pas grand chose à faire dans le cadre de l'Agglo. Il suffisait d'avoir une approche, d'avoir une envie, d'avoir une ambition, d'avoir une volonté. Voilà ce que j'avais à vous dire de ce bilan de l'année 2009 et en même temps du bilan des dix années d'existence de cette intercommunalité.

M. LE MAIRE : J'ai lu attentivement l'interview du Président du Conseil Général de Haute-Saône que je connais bien, je partage d'ailleurs un grand nombre des points exposés, simplement je ne fais pas du tout la même lecture que vous. Concernant le partenariat avec la Haute-Saône, le Président KRATTINGER le sait très bien puisque nous nous voyons quand même assez régulièrement que nous sommes, par exemple, en train de travailler sur la mise en place d'un Syndicat mixte qui réunirait la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Communauté de communes du Val de la Dame Blanche, le pays Riolet -j'observe d'ailleurs que le Président du Conseil Général de la Haute-Saône n'est pas très favorable à ce Syndicat mixte- et que nous avons pris la décision avec la Présidente de la Région et avec le Président du Conseil Général du Doubs de le faire de toute façon. Donc il y a ce que l'on peut lire dans la presse, il y a peut-être aussi quelque part derrière les actes. Nous sommes bien sûr d'accord pour fédérer. Il faut aussi d'ailleurs que l'on se mette d'accord sur qui paiera car nous n'accepterons pas de payer les aménagements et de ne pas partager ensuite les recettes, c'est un problème qui se pose quand même actuellement et entre autres avec la Haute-Saône. Quant à ce que dit le Préfet, nous allons déjà terminer, approuver notre SCOT au mois de juin l'année prochaine et ensuite nous allons effectivement travailler à des SCOT élargis, parce que Monsieur ROSSELOT vous ne venez quand même pas d'inventer l'eau chaude en découvrant que le développement des territoires ne s'arrête pas aux frontières de l'Ognon par exemple et qu'il faut effectivement travailler dans l'intercommunalité.

Et même si je ne vous en informe pas régulièrement, j'ai déjà rencontré à plusieurs reprises les responsables de la ville de Dole, par exemple pour travailler avec la région de Dole et je vous l'ai dit, nous avons déjà évoqué ces problèmes avec Yves KRATTINGER à plusieurs reprises. Je vous ai dit aussi que je prendrais l'initiative en direction de la Haute-Saône, de Vesoul, de Pontarlier et même de la Suisse. Donc je ne peux pas laisser croire un seul instant que vous seul ici pensez. Nous, nous travaillons et nous voulons avancer.

Quant au Préfet, je le vois une fois par mois pendant trois ou quatre heures et nous évoquons tous ces problèmes et je n'ai pas le sentiment qu'il ait une attitude négative sur ce qui se passe à Besançon. J'ai même le sentiment inverse mais c'est vrai qu'il faut que nous puissions travailler ensemble et s'il prend l'initiative, nous y participerons. Je pense qu'il est plus du rôle du Préfet de Région de réunir effectivement des acteurs de l'ensemble de la Région que celui du Président de la Communauté d'Agglomération qui a pris déjà des initiatives qui avaient abouti, je vous le rappelle, à une première réunion à Temis, à une deuxième réunion à Boulton, et une troisième réunion à Pelousey je crois.

Des initiatives ont donc déjà été prises par moi-même avec Claude JEANNEROT et avec Marie-Guite DUFAY, les choses avancent et le partenariat avec la Haute-Saône avance. Nous sommes en train d'essayer de construire quelque chose autour de la gare d'Auxon-Dessus - Besançon Franche-Comté TGV parce que cela ne nous a pas échappé, cher Monsieur ROSSELOT, même si je ne l'ai pas dit, que la capitale franc-comtoise allait sortir renforcée effectivement de cette arrivée du TGV. C'est pour cela que nous nous attachons à travailler autour de cette gare et que cela avance, que cela avance bien, même si cela vous dérange.

Cela dit c'est très habile de vous appuyer sur les déclarations d'Yves KRATTINGER. Comme je le dis toujours, j'aime bien la Haute-Saône puisque je suis originaire de là-bas et dans les rapports que j'ai avec lui ce n'est pas du tout comme cela.

Nous travaillons aussi avec Belfort-Montbéliard, nous y mettons beaucoup d'énergie, entre autres dans le domaine de la santé et ce n'est pas facile d'essayer d'arrondir les angles, de faire en sorte que nous puissions avancer. Dans le domaine culturel par exemple, nous avons travaillé vous le savez et nous avons abouti avec l'Orchestre de Besançon-Franche-Comté qui a ajouté Montbéliard à son nom, à des accords intéressants. Nous allons continuer avec Dole, donc je ne suis pas en opposition avec ce que vous dites puisque c'est ce que nous faisons.

Quant aux questions que pose M. BONNET, vous savez, la halte du haut de Saint-Claude est prévue au calendrier bien sûr, mais en principe on fait une halte quand autour il y a de l'activité et les haltes qui nous paraissent prioritaires sont d'abord celle d'Ecole-Valentin parce qu'autour d'Ecole-Valentin il y a effectivement déjà de l'activité, puis celle de Miserey et ensuite celle des Hauts de Vesoul quand la zone d'attractivité commerciale, tertiaire, industrielle des Hauts de Vesoul sera développée, on ne va pas faire

une halte comme cela en pleine campagne. Pour cela, nous avons un programme établi et nous travaillons bien avec la Région.

Quant au cadencement, et là je remercie la Région qui a fait un très gros effort, nous aurons un cadencement à hauteur de 15 allers-retours chaque jour entre la gare de Besançon Viotte et la gare de Auxon-Dessus Besançon Franche-Comté TGV. Par rapport au plateau, des hypothèses de modification du cadencement ont été évoquées. J'ai déjà fait savoir très fortement que pour moi ce n'était pas envisageable car il faut maintenir un cadencement important en direction du plateau. Voilà ce que je voulais vous répondre.

Vous vous êtes appuyés sur le tramway et c'est amusant car ce soir, avant de venir, je lisais dans «Rail passion», un article intitulé «un tramway pour Avignon» dont le Maire est Marie-José ROIG, dans lequel il est indiqué que les responsables de cette ville citent l'exemple de Besançon, qu'ils hésitent encore entre un BHNS et un tramway fer, c'est cette dernière hypothèse qui semble la plus sérieusement envisagée. Parmi les arguments retenus à Avignon par Marie-José ROIG, qui est une femme de qualité -elle a été Ministre d'ailleurs de M. de VILLEPIN- : une faible différence de coût sur le long terme, une meilleure insertion, «un effet tramway» jugé beaucoup plus important pour un report modal. Si le projet voit le jour, c'est un nouveau type de rames courtes -celui que nous avons retenu à Besançon- qui pourrait faire son apparition (limité à 18/24 mètres -c'est ce que nous avons à Besançon- contre 30 à 40 mètres sur les autres réseaux), un réseau de 16 kilomètres comportant entre 20 et 25 stations. Voyez, notre exemple porte même jusqu'à Avignon chez Marie-José ROIG qui est une personne je le répète que vous devez bien connaître, peut-être mieux que moi, d'une grande qualité. Voilà c'était juste pour le fun. C'est un peu la réponse du berger à la bergère, vous vous appuyez vous sur les déclarations d'Yves KRATTINGER, moi je vous renvoie aux déclarations de Marie-José ROIG mais c'est amical.

M. Jean ROSSELOT : ...ROSSELOT-ROIG il se trouve qu'on était placé l'un à côté de l'autre pendant 5 ans à l'Assemblée Nationale, donc je la connais bien...

M. LE MAIRE : Vous avez moins bien réussi qu'elle !

M. Jean ROSSELOT : C'est vrai mais vous aussi.

M. LE MAIRE : Oui je n'ai pas été Ministre !

M. Jean ROSSELOT : ...je ne me suis pas fait réélire Député mais vous non plus et vous n'avez pas trop franchi les barrières du local.

M. LE MAIRE : Mais je n'ai pas fini !

M. Jean ROSSELOT : ...moi non plus, on a le même âge et on va bien occuper nos cent premières années, après on verra. J'ai souvent vu Avignon, ce n'est pas du tout la même configuration, vous le savez très bien, c'est enserré dans des murs, c'est beaucoup plus compact, beaucoup plus dense, bref ce n'est pas la même chose. Simplement, quand le Préfet dit qu'avant Noël il réunira tous les acteurs, je pense que ça fait dix ans que vous auriez pu le faire. Vous nous parlez souvent de premiers prix, j'aurais aimé qu'on ait eu un premier prix d'initiative de gouvernance territoriale. Ce disant, j'essaie de vous promouvoir, de vous défendre et de défendre surtout l'idée du rayonnement d'un Grand Besançon mais il faut s'y prendre longtemps à l'avance. Tous ceux qui ont vécu l'expérience d'une arrivée, d'un séisme comme une LGV, ont tous dit qu'il fallait réfléchir et organiser les choses des années avant. Il n'est jamais trop tard pour bien faire vous me direz, mais quand je vois le Préfet dire qu'il va réunir tout le monde, je pense que c'était plus à vous de le faire.

M. LE MAIRE : Je vous ai déjà répondu à de multiples reprises et je ne veux pas réengager la polémique là-dessus.

M. Edouard SASSARD : Il faut faire vos remarques à votre ami du parti communiste Christophe LIME ou à Philippe GONON du MODEM car nous, on n'a jamais défendu le BHNS, on a défendu des bus en site propre avec un petit peu plus de TER. Ne vous adressez donc pas à nous, ça mérite d'être précisé.

M. LE MAIRE : Bien, vous avez tous pris connaissance du rapport de la Communauté d'Agglomération».

Le Conseil Municipal prend acte de ces documents.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2010.